

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

**11 MARS 2026****Greffe**N° d'entreprise : **0784 378 622****Nom**(en entier) : **DN CAR PROTECT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Légipont 15/19 - 4671 Blégny****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES

Le 31 décembre 2025

Bureau :

La séance est ouverte à 17h30 sous la présidence de M. Guillaume Detrait.

M. Nathan Kittel occupe la fonction de secrétaire. Il n'est pas désigné de scrutateur.

Composition de l'assemblée :

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste des présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste des présences que sont présents ou représentés l'ensemble des actionnaires.

Les administrateurs ont renoncé aux formalités de convocation de la présente assemblée générale.

Il ne doit donc pas être justifié de l'envoi de convocation. L'assemblée se déclare valablement constituée et apte à statuer.

Ordre du jour :

Le président expose l'ordre du jour :

1. Nomination d'un nouvel administrateur ;
2. Pouvoirs à conférer pour l'exécution des décisions à prendre sur les objets qui précèdent ;
3. Divers.

Délibérations :

1. L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur Monsieur Nolann Zub, N.N. 03.02.14-007.67, domicilié à Route Charlemagne 26 - 4841 Welkenraedt.

Sa nomination prendra effet à dater du 01/01/2026.

2. L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Loïc Gilles ou tout autre membre de la Fiduciaire Myfisc SRL, dont le siège est situé à 4140 Dolembreux, rue Pirefontaine, 3, et dont le numéro d'entreprise est le 0835.240.868, avec pouvoir d'agir seul et avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal de l'entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des liers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

du Moniteur Belge et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant proposé dans la rubrique « Divers », le président donne lecture du présent procès-verbal, lequel est ensuite signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent.

Le président lève la séance à 18h00.

M. Guillaume Detrait
Président

M. Nathan Kittel
Secrétaire